

Les 10 plus grandes villes du Québec en action pour l'abordabilité de l'habitation

La Ville de GATINEAU s'engage à poursuivre les travaux du comité choc basé sur les axes prioritaires, soit l'abordabilité, l'accessibilité, l'équité et l'efficacité.

Ce comité réunit autour d'une même table les acteurs de première ligne en logement, les équipes administratives de la Ville ainsi que les acteurs politiques. Le comité se réunit mensuellement et travaille à la mise en place d'une synergie pour la construction de nouveaux logements. Il travaille aussi à se doter d'outils qui permettent le suivi des dossiers en temps réel.

La Ville de LAVAL s'engage à travailler sur la mise en place d'une taxe sur la spéculation foncière afin de financer des initiatives en habitation.

Depuis quelques années, la Ville de Laval s'est dotée d'une nouvelle vision qui vise à orienter le développement et la transformation de son territoire de manière durable. C'est dans ce contexte que la Ville analyse présentement les modalités d'application de cette taxe. Un des objectifs du projet est d'éviter que des terrains où la densification est possible, particulièrement le long des grandes artères et des secteurs TOD, ne soient pas développés et conservés à des fins spéculatives.

La Ville de LÉVIS s'engage à poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de développement du logement social et abordable.

La stratégie vise à augmenter le nombre de logements sociaux et abordables à Lévis. Elle compte dix objectifs dont évaluer les besoins des clientèles en situation de vulnérabilité sociale ou matérielle, par quartier et par groupe-cible, et déterminer le meilleur moyen d'y répondre, concevoir un système de jumelage des locataires pour l'attribution des logements ou des chambres et offrir sur une même plateforme l'ensemble de l'offre en logements abordables présents sur le territoire.

La Ville de LONGUEUIL s'engage à mobiliser divers leviers pour favoriser une densification douce et différenciée sur son territoire.

La Ville mobilisera divers leviers dans une optique d'utilisation optimale des espaces hors des milieux naturels, des zones agricoles et des parcs actuels et prévus. La Ville prévoit entre autres privilégier l'intégration d'usages diversifiés au sein des bâtiments résidentiels ou à proximité, favorisant le verdissement et l'intergénérationnel dans les quartiers, soutenir le déploiement d'au moins un projet immobilier de capitalisation partagée et mettre au point des mesures pour valoriser diverses formes de location et de propriétés.

La Ville de MONTRÉAL s'engage, dans le cadre du Chantier Montréal abordable.

La Ville s'engage à réaliser un premier projet sans but lucratif de plus de 200 logements qui seront 100 % abordables et pérennes sur le site du futur écoquartier Namur-Hippodrome.

La Ville de QUÉBEC s'engage à mettre en place un programme d'accès à la propriété pour les familles voulant faire l'acquisition d'une habitation écologique.

La Ville désire poursuivre son soutien à l'accession à la propriété et encourager la construction d'habitations durables en créant le programme Accès Famille Éco. Ce programme vise à donner un coup de pouce supplémentaire aux familles pour acquérir une habitation écoénergétique homologuée et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable que la Ville s'est fixés. La clientèle admissible est les premiers acheteurs correspondants aux jeunes familles avec enfants, aux familles monoparentales ou aux jeunes couples sans enfant.

La Ville de SAGUENAY s'engage à poursuivre le projet de construction de logements incluant une mixité d'usages sur la zone ferroviaire du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi.

Le projet vise notamment à répondre aux besoins de logements pour les familles, les travailleurs, les étudiants universitaires et collégiaux et les travailleurs saisonniers, en portant une attention au logement abordable. Il sera arrimé aux besoins de la population et tiendra compte de la mixité sociale déjà présente au centre-ville de Chicoutimi, à l'aide d'un processus participatif en amont de la préparation du concept d'aménagement.

La Ville de SHERBROOKE s'engage à mettre en place, en partenariat avec le CIUSS et l'Université de Sherbrooke, une commission d'étude sur le logement.

En collaboration avec le CIUSS de l'Estrie – CHUS et l'Université de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke lancera cet automne une Commission d'étude sur le logement pilotée par deux commissaires indépendants qui étudieront l'enjeu du logement, consulteront les parties prenantes et fourniront des pistes d'action pour faire face à la crise du logement à Sherbrooke.

La Ville de TERRBONNE s'engage à réaliser un projet de logements abordables dans un secteur en revitalisation en mettant en valeur le patrimoine industriel du Vieux-Terrebonne.

Au printemps 2022, la Ville de Terrebonne a acquis le bâtiment patrimonial Globe Shoe, témoin important du passé industriel du Vieux-Terrebonne. Le bâtiment fera partie intégrante de la revitalisation du Vieux-Terrebonne, avec une vision de développement à échelle humaine. La Ville s'engage à développer un projet de logements abordables pour répondre aux besoins des ménages vulnérables. Le projet sera couplé à la création d'espaces pour des commerces de proximité au rez-de-chaussée.

La Ville de TROIS-RIVIÈRES s'engage à réaliser un projet de milieu de vie communautaire pour les étudiantes et les étudiants autochtones et leurs familles.

Le projet propose un concept novateur répondant aux besoins recensés des étudiantes et des étudiants autochtones. Ces besoins se traduisent par un milieu de vie comprenant des logements accueillant des étudiants et leur famille, un CPE de 37 places et une maternelle quatre ans ainsi qu'un centre communautaire permettant d'offrir notamment du soutien académique, de l'entraide communautaire et de l'animation culturelle.